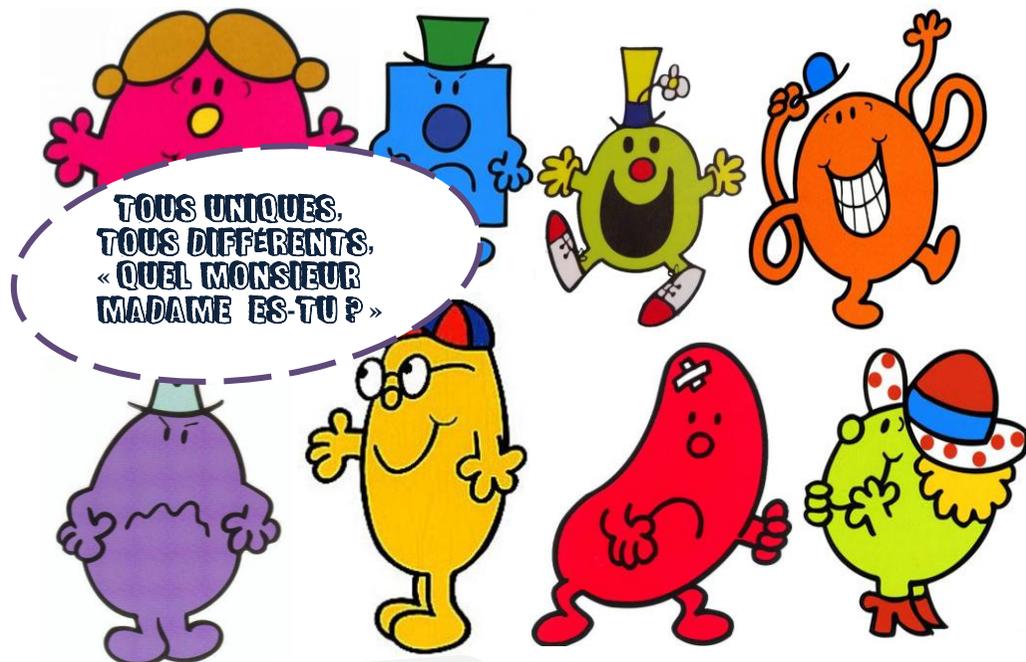


**MERC DU 14 MARS AU 25 AVRIL 2018**

SUR 2 SITES ST-SATURNIN ET LA MILESSÉ

DIRECTRICE : BRIGITTE LE LOËT



Inscriptions possibles à partir **du 21 février et jusqu'au 8 mars dernier**  
**délai pour le mercredi 14/03.**

Appelez ou passez au Centre social  
intercommunal F. Rabelais La  
Milesse au 02.43.25.59.56

**HORAIRE**s d'accueil des enfants:  
A partir de 11h45-12h récupération  
dans les écoles du SIVOM  
Accueil de l'après-midi : de 13h30 à 14h30  
Déroulement des activités : de 14h30 à 17h  
Accueil du soir : de 17h à 18h30

☒ [centresocial-eira.fr](http://centresocial-eira.fr)

☒ [accueil@centresocial-eira.fr](mailto:accueil@centresocial-eira.fr)

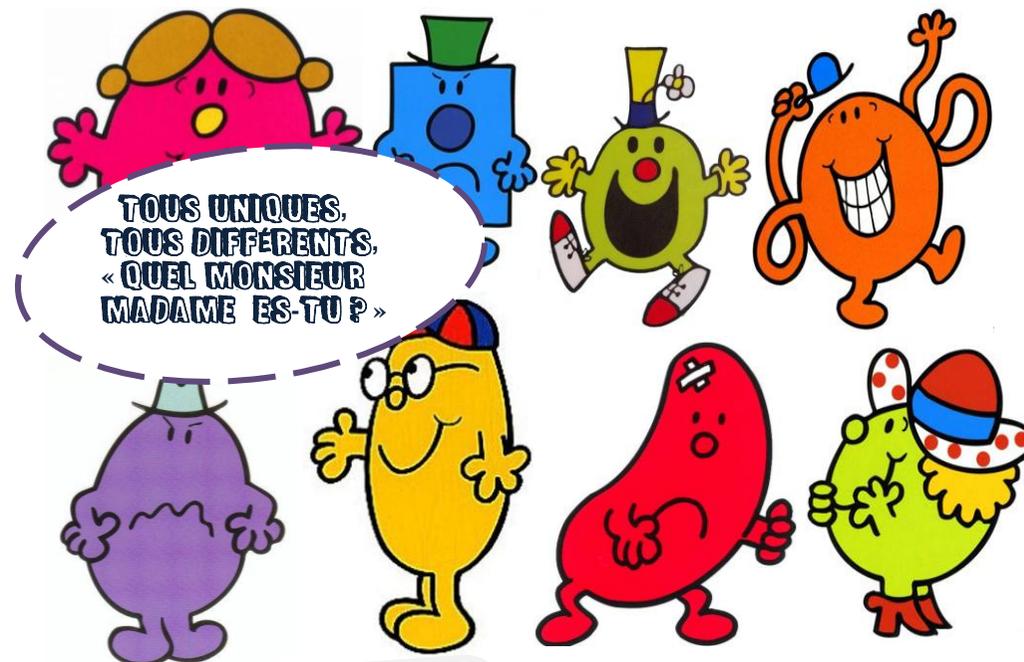
N°St-Sat (merc uniquement) : 02 49 04 12 63

**Modalités :** Pour les mercredis, les inscriptions sont à effectuer au maximum le jeudi soir dernier délai. Pour toute **modification ou absence** non signalée le jeudi soir précédant la venue de l'enfant auprès de l'Accueil de loisirs, **la journée sera facturée** (sauf présentation d'un certificat médical **lisible** ou justificatif de l'employeur pour les modifications de planning et de congés, **dans les 15 jours suivants suivant l'absence maximum**).

**MERC DU 14 MARS AU 25 AVRIL 2018**

SUR 2 SITES ST-SATURNIN ET LA MILESSÉ

DIRECTRICE : BRIGITTE LE LOËT



Inscriptions possibles à partir **du 21 février et jusqu'au 8 mars dernier**  
**délai pour le mercredi 14/03.**

Appelez ou passez au Centre  
social intercommunal F. Rabelais  
La Milesse au 02.43.25.59.56

**HORAIRE**s d'accueil des enfants:  
A partir de 11h45-12h récupération  
dans les écoles du SIVOM  
Accueil de l'après-midi : de 13h30 à 14h30  
Déroulement des activités : de 14h30 à 17h  
Accueil du soir : de 17h à 18h30

☒ [centresocial-eira.fr](http://centresocial-eira.fr)

☒ [accueil@centresocial-eira.fr](mailto:accueil@centresocial-eira.fr)

N°St-Sat (merc uniquement) : 02 49 04 12 63

**Modalités :** Pour les mercredis, les inscriptions sont à effectuer au maximum le jeudi soir dernier délai. Pour toute **modification ou absence** non signalée le jeudi soir précédant la venue de l'enfant auprès de l'Accueil de loisirs, **la journée sera facturée** (sauf présentation d'un certificat médical **lisible** ou justificatif de l'employeur pour les modifications de planning et de congés, **dans les 15 jours suivants suivant l'absence maximum**).

L'accueil de Loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint Saturnin) vous propose un programme d'activités par groupe d'âge : petits, moyens et grands sur 2 sites les mercredis. **Les enfants des écoles de St Saturnin, La Milesse et Aigné seront emmenés juste après l'école par nos animateurs sur le Val de Vray et le centre Francois Rabelais, à pied ou en bus.** Sur place, les animateurs proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles. Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

## TARIFS ET TRANCHES DE QF

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales)/nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF + 2000
<b>SIVOM</b>						
*Accueil matin et soir	0.75€	0.90€	1.05€	1.20€	1.35 €	1.50€
½ Journée sans repas	4€	6 €	8 €	10€	12€	14 €
½ Journée avec repas	6€	8€	10€	12€	14€	16€
<b>HORS SIVOM</b>						
*Accueil matin et soir	1€	1.15€	1.30€	1.45€	1.60€	1.75€
½ Journée sans repas	13.50€	15.50€	17.50€	19.50€	21.50€	23.50€
½ Journée avec repas	15.50€	17.50€	19.50€	21.50€	23.50€	25.50€

\*Supplément facturé pour l'accueil péricentre du soir de 17h à 18h30  
+ Adhésion année-scolaire centre F.RABELAIS EIRA

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune.

## MÉMO INSCRIPTIONS

### Pour toute nouvelle inscription, prévoir :

- carnet de santé, -n° de sécu
- n° allocataire CAF ou MSA,
- photocopie de l'assurance scolaire et extra scolaire
- deux enveloppes timbrées aux noms et adresse de l'enfant.

Dates	Repas	Après-midi
14/03		
21/03		
28/03		
04/04		
11/04		
18/04		
25/04		

**Important :** pour calculer votre quotient familial, il nous faut obligatoirement une attestation de la CAF ou MSA avec votre QF à jour **ou** votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues.

L'accueil de Loisirs de l'Antonnière (regroupant Aigné, La Milesse et Saint Saturnin) vous propose un programme d'activités par groupe d'âge : petits, moyens et grands sur 2 sites les mercredis. **Les enfants des écoles de St Saturnin, La Milesse et Aigné seront emmenés juste après l'école par nos animateurs sur le Val de Vray et le centre Francois Rabelais, à pied ou en bus.** Sur place, les animateurs proposent des activités variées, autant manuelles, sportives, que culturelles. Des sorties sont organisées et des intervenants spécialisés dans diverses disciplines sont contactés afin de faire découvrir un maximum de techniques et d'activités.

## TARIFS ET TRANCHES DE QF

QF = (1/12 revenu de votre dernier avis + prestations familiales)/nb part	T1 QF < de 0 à 749	T2 QF de 750 à 1099	T3 QF de 1100 et 1349	T4 QF < de 1350 à 1549	T5 QF de 1550 à 1999	T6 QF + 2000
<b>SIVOM</b>						
*Accueil matin et soir	0.75€	0.90€	1.05€	1.20€	1.35 €	1.50€
½ Journée sans repas	4€	6 €	8 €	10€	12€	14 €
½ Journée avec repas	6€	8€	10€	12€	14€	16€
<b>HORS SIVOM</b>						
*Accueil matin et soir	1€	1.15€	1.30€	1.45€	1.60€	1.75€
½ Journée sans repas	13.50€	15.50€	17.50€	19.50€	21.50€	23.50€
½ Journée avec repas	15.50€	17.50€	19.50€	21.50€	23.50€	25.50€

\*Supplément facturé pour l'accueil péricentre du soir de 17h à 18h30  
+ Adhésion année-scolaire centre F.RABELAIS EIRA

Pour toute aide financière, vous pouvez contacter le CCAS de votre commune.

## MÉMO INSCRIPTIONS

### Pour toute nouvelle inscription, prévoir :

- carnet de santé, -n° de sécu
- n° allocataire CAF ou MSA,
- photocopie de l'assurance scolaire et extra scolaire
- deux enveloppes timbrées aux noms et adresse de l'enfant.

Dates	Repas	Après-midi
14/03		
21/03		
28/03		
04/04		
11/04		
18/04		
25/04		

**Important :** pour calculer votre quotient familial, il nous faut obligatoirement une attestation de la CAF ou MSA avec votre QF à jour **ou** votre dernier avis d'imposition et un justificatif des prestations familiales perçues.

